

NETGEM SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ACEFI CL

MAZARS

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

ACEFI CL

21, RUE DU GENERAL FOY - 75008 PARIS

TEL : +33 (0) 1 47 27 17 37 - FAX : +33 (0) 1 47 27 59 53

SOCIETE A RESPONSABILITEE LIMITEE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
CAPITAL DE 300 000 EUROS - RCS NANTERRE B 350 044 392

NETGEM SA

Siège Social : 10 avenue de l'arche, 92419 Courbevoie cedex

Société Anonyme au capital de 6 144 212,80 €

N° Siren : 408 024 578

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

ACEFI CL

MAZARS

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Netgem,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Netgem relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 19 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par l’article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Valorisation des immobilisations incorporelles

(notes 4.4.1 et 4.4.10 de l’annexe aux comptes annuels)

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles s’élève à 3,1 millions d’euros et est principalement constitué des fonds commerciaux et droit au bail issus des opérations de croissance externe du groupe. Ces immobilisations incorporelles ont été allouées au seul pôle d’activité de Netgem. Ce pôle d’activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu’à l’étranger, de solutions de

divertissement vidéo pour la maison connectée (hardware et software), principalement à destination des opérateurs multi-services de type FAI.

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

La direction financière s'assure lors de chaque exercice que la valeur nette comptable des fonds commerciaux et droit au bail n'est pas supérieure à sa valeur actuelle et ne présente pas de risque de perte de valeur. Cette valeur actuelle est déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale.

Ainsi, comme indiqué dans la note 4.4.10 de l'annexe, un test de dépréciation des immobilisations incorporelles a été réalisé au 31 décembre 2019, notamment, en valorisant le Groupe sur la base d'une approche Sum of the Parts, fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 3 ans et à l'application d'un multiple d'EBITDA de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale, ajustées de la valorisation de la participation de NETGEM dans Vitis.

Or, toute évolution défavorable des rendements attendus des activités auxquelles des immobilisations incorporelles ont été affectés, en raison de facteurs internes ou externes par exemple liés à l'environnement économique et financier dans lequel l'activité opère, est de nature à affecter de manière sensible la valeur actuelle et à nécessiter la constatation d'une dépréciation. Une telle évolution implique de réapprécier la pertinence de l'ensemble des hypothèses retenues pour la détermination de cette valeur ainsi que le caractère raisonnable et cohérent des paramètres de calcul.

Les immobilisations incorporelles du groupe représentant un montant significatif et la détermination de la valeur actuelle faisant appel au jugement de la direction, la valorisation des immobilisations incorporelles est considérée comme un point clé de l'audit.

Réponse d'audit apportée

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué un examen critique des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie notamment :

- Prendre connaissance des processus mis en place par la Direction pour la réalisation des tests de dépréciation du pôle d'activité et notamment :
 - pour la détermination des multiples de marché,
 - pour la détermination des flux de trésorerie utilisés
 - pour la détermination de l'EBITDA utilisé dans la détermination de la valeur recouvrable,
 - pour la valorisation de la participation de Netgem dans VITIS.
- Effectué des entretiens avec la Direction financière du groupe pour identifier les principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces hypothèses avec les explications obtenues ;
- Apprécier la fiabilité des données issues du plan d'affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et notamment la sensibilité des hypothèses retenues ;
- Concernant les modèles utilisés pour la détermination de la valeur actuelle, avec l'appui de nos experts en évaluation :
 - Nous avons testé la fiabilité mathématique des modèles et recalculé la valeur actuelle,
 - Nous nous sommes assurés de la cohérence des méthodologies de détermination des taux d'actualisation et de croissance infinie, comparer ces taux avec des données de marché ou des sources externes et nous avons recalculé ces taux avec nos propres sources de données.

Dépréciation des impôts différés actifs relatifs aux déficits reportables

(note 4.4.15 de l'annexe sur les comptes annuels)

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, le groupe possède des déficits fiscaux reportables issus de la fusion avec Vidéofutur. Une partie de ces déficits reportables avait donné lieu à la comptabilisation d'un actif d'impôts différé comptabilisé dans le poste « autres créances » à hauteur de 4,1 millions d'euros à fin 2018.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

Comme indiqué dans la note 4.4.15 de l'annexe, l'estimation de la recouvrabilité de l'impôt différé actif sur les résultats fiscaux du groupe NETGEM est établie sur la base de projections à cinq ans.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la dépréciation totale de cet actif au 31 décembre 2019 et du jugement exercé par la direction à cet égard.

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

Réponse d'audit apportée

Notre approche d'audit a consisté à apprécier la probabilité que la société puisse utiliser dans le futur des pertes fiscales reportables générées à ce jour, notamment au regard de la capacité de la société à dégager des profits taxables futurs permettant d'absorber les pertes fiscales antérieures.

Nous avons analysé la cohérence de la méthodologie appliquée pour la dépréciation des impôts différés comptabilisés avec les règles fiscales en vigueur à la clôture

Pour l'appréciation des profits taxables futurs, nous avons évalué la fiabilité du processus d'établissement du plan prévisionnel d'utilisation des déficits à cinq ans sur la base duquel le groupe a estimé la probabilité de recouvrement de ses actifs d'impôts différés en :

- examinant la procédure d'établissement et d'approbation du dernier budget qui a servi de base aux estimations ;
- comparant les projections de résultats des exercices antérieurs avec les résultats réels des exercices concernés ;
- appréciant que la structure du compte de résultat utilisée dans l'établissement du budget est cohérente avec la structure de coûts actuelle de la société ;
- faisant un examen critique des hypothèses utilisées par la direction pour établir les projections de résultats, notamment en appréciant leur cohérence par rapport aux informations recueillies lors de nos entretiens avec les membres de la direction.

Evaluation des titres de participation

(notes 4.4.1 et 4.4.12 de l'annexe sur les comptes annuels)

Risque identifié

Au 31 décembre 2019, les titres de participation figurent au bilan pour une valeur nette comptable de 4,3 millions d'euros dont 3,99 millions d'euros relatifs aux titres de participation de la société Vitis. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité.

Comme indiqué dans la note 4.4.1 « principes et méthodes comptables » de l'annexe, la valeur d'utilité est estimée par la direction en fonction des perspectives de développement à moyen

terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, éléments qui correspondent principalement à des éléments prévisionnels.

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments et notamment la probabilité de réalisation des prévisions, nous avons considérés que la correcte évaluation des titres de participation de la société Vitis constitue un point clé de l'audit

Réponse d'audit apportée

Nous avons examiné les procédures mises en place par la société pour estimer la valeur d'utilité des titres de la société Vitis. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités de la société Vitis,
- Apprécier leur cohérence avec le budget établi sous le contrôle du comité de direction
- Examiner la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;
- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des prévisions de trésorerie retenue par la société

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration le 19 mars 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-5 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Netgem par votre assemblée générale du 15 juin 2007 pour le cabinet ACEFI CL et du 3 mai 2018 pour le cabinet MAZARS.

Au 31 décembre 2019, le cabinet ACEFI CL était dans la treizième année de sa mission sans interruption et le cabinet MAZARS dans la deuxième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

NETGEM SA

Comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre
2019

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

NETGEM SA

Comptes annuels

*Exercice clos le 31 décembre
2019*

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris et Courbevoie, le 22 avril 2020

Les commissaires aux comptes

MAZARS



Marc Biasibetti

ACEFI CL



Matthieu Mortkowitch

4. Comptes annuels 2019

4.1. Compte de résultat de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

COMPTE DE RÉSULTAT NETGEM SA	Notes	Exercices clos le 31 décembre	
		2019	2018
Ventes de marchandises	4.4.4	16 495	27 783
Coût d'achat des marchandises vendues		(11 225)	(19 123)
MARGE COMMERCIALE		5 270	8 660
Production vendue de services	4.4.4	3 158	4 802
Production immobilisée		-	-
Autres achats et charges externes		(2 654)	(4 888)
VALEUR AJOUTÉE		5 774	8 574
Impôts, taxes et versements assimilés		(195)	(328)
Charges de personnel	4.4.5	(3 817)	(6 574)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION		1 761	1 672
Reprises sur provisions & transferts de charges		5	89
Autres produits		306	339
Dotations aux amortissements & aux provisions	4.4.10	(4 566)	(344)
Autres charges		(351)	(176)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (A)		(2 844)	1 580
RÉSULTAT FINANCIER (B)	4.4.7	536	(2 688)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (A+B)		(2 309)	(1 108)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	4.4.8	644	1 848
Participation Salariés		-	-
Impôts sur les bénéfices	4.4.9	386	1 012
RÉSULTAT NET		(1 279)	1 753

4.2. Bilan de Netgem SA

Établis en normes françaises, montants exprimés en milliers d'euros.

ACTIF NETGEM S.A.	Notes	Brut 31.12.19	Amortissements et dépréciations	Net 31.12.19	Net 31.12.18
Immobilisations incorporelles	4.4.10	8 268	(5 164)	3 104	4 437
Immobilisations corporelles	4.4.11	2 835	(1 164)	1 672	243
Immobilisations financières	4.4.12	6 262	(1 679)	4 583	3 098
Total de l'actif immobilisé		17 365	(8 007)	9 358	7 778
Stocks et en-cours	4.4.13	-	-	-	-
Créances clients et comptes rattachés	4.4.14	4 119	-	4 119	5 610
Autres créances	4.4.15	14 124	(8 017)	6 107	11 994
Valeurs mob de plac & disponibilités	4.4.16	11 716	(1 630)	10 087	14 452
Charges constatées d'avance	4.4.24	3	-	3	135
Total de l'actif circulant		29 963	(9 647)	20 316	32 191
Écarts de conversion actif		89	-	89	192
Total de l'actif		47 417	(17 654)	29 763	40 161

PASSIF NETGEM S.A.	Notes	Net 31.12.19	Net 31.12.18
Capital social		6 144	5 933
<i>Réserve légale et autres réserves</i>		<i>13 310</i>	<i>13 429</i>
Résultat de l'exercice		(1 279)	1 753
Total des capitaux propres	4.4.17	18 175	21 114
Provisions pour risques et charges	4.4.18	851	407
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.4.19	6 946	11 023
Dettes fiscales et sociales	4.4.20	782	4 184
Produits constatés d'avance		997	78
Autres dettes	4.4.21	1 893	3 142
Total du passif circulant		11 469	18 833
Écarts de conversion passif		119	214
Total du passif		29 763	40 161

4.3. Tableau de variation de la situation nette de Netgem SA

Montants en milliers d'euros, sauf nombre d'actions et données par action.

	Capital		Primes d'émission	Réserve légale	Autres Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant							
Au 31 décembre 2018	29 664 667	5 933	-	593	12 836	-	-	1 753	21 114
Augmentation de capital	1 056 392	211					(211)		-
Affectation du résultat de l'exercice précédent					(119)		1 871	(1 753)	-
Dividendes versés							(1 660)		(1 660)
Résultat net								(1 279)	(1 279)
Au 31 décembre 2019	30 721 059	6 144	-	593	12 717	-	-	(1 279)	18 175

4.4. Annexes aux comptes annuels

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse.

GÉNÉRALITÉS

Note 4.4.1	Principes et méthodes comptables
Note 4.4.2	Faits marquants de la période
Note 4.4.3	Informations par secteur d'activité et secteur géographique

COMPTE DE RÉSULTAT

Note 4.4.4	Chiffre d'affaires
Note 4.4.5	Effectifs et charges de personnel
Note 4.4.6	Frais de recherche et développement
Note 4.4.7	Résultat financier
Note 4.4.8	Résultat exceptionnel
Note 4.4.9	Impôts

BILAN

Note 4.4.10	Immobilisations incorporelles
Note 4.4.11	Immobilisations corporelles
Note 4.4.12	Immobilisations financières
Note 4.4.13	Stocks et en-cours
Note 4.4.14	Clients et comptes rattachés
Note 4.4.15	Autres créances
Note 4.4.16	Disponibilités et valeurs mobilières de placement
Note 4.4.17	Capitaux propres
Note 4.4.18	Provisions
Note 4.4.19	Dettes Fournisseurs et comptes rattachés
Note 4.4.20	Dettes fiscales et sociales
Note 4.4.21	Autres dettes

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Note 4.4.22	Engagements hors bilan
Note 4.4.23	Soldes et transactions avec les entreprises liées
Note 4.4.24	Charges constatées d'avance
Note 4.4.25	Événement postérieur à la clôture
Note 4.4.26	Filiales et participations
Note 4.4.27	Détail des charges à payer

Généralités

Informations relatives à l'entreprise

Netgem S.A. (la « Société » ou « Netgem ») est une société anonyme domiciliée en France et régie par les dispositions de la loi française. La Société a été constituée en juin 1996 et est cotée sur Euronext (compartiment C).

Netgem et ses filiales forment un acteur innovant dans les solutions de divertissement pour la maison connectée.

Règles générales d'établissement et de présentation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, d'une durée de 12 mois, ont été établis conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-5 et suivants, du Plan Comptable Général 2018. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les conventions générales et les adaptations professionnelles mentionnées dans l'avis C. Com. R. 123-180 et PCG art. 831-1 §1 du Conseil National de la Comptabilité ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice modifié par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les dispositions relatives aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture ont été complétées par le règlement 2015-5 au 02 juillet 2015.

Le nouveau règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture a conduit à un changement de méthode dans les comptes individuels de Netgem. Le détail des instruments de couverture de Netgem est présenté dans le paragraphe « instruments financiers ».

Les incidences sur les comptes de la société sont les suivantes :

À l'exception des fonds commerciaux aucun autre actif incorporel ne dispose d'une présomption de durée d'utilisation non limitée.

Les fonds commerciaux sont constitués par les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et

qui concourent au maintien ou au développement du potentiel d'activité de l'entité (art. 212-3-2 du PCG).

Conformément au règlement n° 2015-06 de l'Autorité des normes comptables, les fonds commerciaux sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée. Ils ne font donc pas l'objet d'un amortissement, sans qu'il y ait à le justifier (art. 214-3 du PCG). En contrepartie de la présomption de durée d'utilisation non limitée du fonds commercial, conformément à l'Autorité des normes comptables, un test de dépréciation systématique au minimum une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur (art. 214-15 du PCG) est réalisé. »

Le règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n° 2014-03 de l'Autorité des normes comptables relatif au Plan comptable général prévoit des dispositions de première application qui sont prospectives.

À l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016, la mali technique de fusion comptabilisé dans les comptes annuels a été affecté, opération par opération, aux actifs sous-jacents sur lesquels existent les plus-values latentes.

Cette affectation comptable est réalisée selon les informations disponibles à la date d'ouverture de l'exercice et conduit à prendre en compte l'affectation extra comptable existante

Le mali technique de fusion, et les dépréciations associées, ont été transférés au bilan dans les comptes prévus à cet effet à l'ouverture de l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 (cf. tableau note 10).

Le mali technique de fusion est amorti ou déprécié dès l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2016 et de façon prospective.

4.4.1. Principes et méthodes comptables

Opérations en devises

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin de période au taux de clôture. Les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les écarts de conversion actif sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couvertures sont intégralement provisionnés à la clôture.

Chiffre d'affaires et garanties

Le chiffre d'affaires est essentiellement composé des revenus résultant des ventes de solutions numériques logicielles et matérielles. La Société reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de solutions à la livraison des produits lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Les logiciels d'accès à Internet intégrés aux solutions sont considérés selon le type de contrat conclu avec le client comme formant avec les terminaux un ensemble indissociable ou peuvent être cédés séparément sous forme de licence. Dans ce dernier cas, le revenu de licence est reconnu lors de la livraison au client final des terminaux utilisant cette licence, lorsqu'il n'existe plus d'obligation significative de la part de la Société.

Lors de concession de licence à ses filiales, le revenu est reconnu au fur et à mesure de l'utilisation du droit concédé, lors de la livraison des produits au client final, quand il n'existe plus d'obligation significative de la part du licencié.

En cas de cession de licence dissociée d'une vente de solution matérielle, le revenu est reconnu lors de la mise à disposition du droit d'utilisation commercial de la licence.

Netgem reconnaît le chiffre d'affaires sur les ventes de prestations de maintenance et de support de façon linéaire sur la durée du contrat. Netgem offre par ailleurs à ses clients une garantie sur équipements défectueux d'une durée de 12 à 24 mois couverte par la garantie commerciale dont elle bénéficie dans le cadre de ses contrats de sous-traitance industrielle.

Sur l'exercice écoulé, un nouveau contrat avec un modèle locatif a été signé avec l'un des clients historiques du groupe, les "box" sont ainsi louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud. Les frais d'activation facturés lors de la livraison des "box" sont reconnus sur la durée du contrat.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les dépenses de développement sont inscrites à l'actif du bilan dès lors que la Société peut notamment démontrer la faisabilité technique et commerciale du projet de développement ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. Les autres dépenses de recherche et développement, qui sont principalement engagées en vue de la maintenance évolutive et de l'optimisation courante des terminaux, sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche et développement donnent droit, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt reconnu dans l'exercice au cours duquel les charges ont été comptabilisées. Lorsqu'il n'a pu être utilisé par imputation sur une charge d'impôt, le crédit d'impôt peut faire l'objet d'un remboursement à compter de la quatrième année suivant sa constatation. La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche de K€ 276 au titre de l'exercice 2019.

Hormis les fonds commerciaux, les immobilisations incorporelles sont amorties en linéaire sur les durées suivantes :

Brevets, licences et logiciels	1 à 3 ans
Frais de développement	1,5 à 4 ans

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Leur amortissement est calculé selon le mode linéaire sur leur durée probable d'utilisation du bien, comme suit :

Matériels et outillages	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Installations et agencements	10 ans

Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des titres de participation et aux créances rattachées à ces participations ainsi qu'aux dépôts et cautionnements versés par la Société.

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une dépréciation des titres est comptabilisée si cette valeur est durablement inférieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations ainsi que du retour sur investissement, évalués sur la base d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées ou sur la valeur de transaction des titres.

Les créances rattachées aux participations sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement de ces créances.

Stocks

Les stocks sont essentiellement constitués de composants électroniques consommés pour la fabrication des terminaux commercialisés par la Société, d'accessoires utilisés notamment dans le cadre des prestations de service après-vente et de produits semi-finis et finis. Les stocks sont évalués au coût d'achat, calculé selon la méthode du premier entré - premier sorti (composants, accessoires) et au coût de production (produits finis). Une dépréciation des stocks est constituée en fonction de l'évolution des produits vendus et de leur valeur de marché.

Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances clients.

Charges et produits constatées d'avance

Les charges et produits constatées d'avance résultent de facturations de produits et services qui n'ont pas été consommés (charges) ou rendus (produits) au cours de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

La Société considère comme valeurs mobilières de placement les titres ayant une échéance de trois mois au plus à l'origine et ne présentant pas de risque significatif de taux. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers (d'ordre juridique ou découlant de pratiques du Groupe ou d'engagements publics) et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Engagements de retraite

Conformément aux dispositions de la loi française, la Société s'affranchit de ses obligations de financement des retraites du personnel en France par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes qui gèrent les programmes de retraite. À ce titre, le montant des cotisations retraite versées par la Société au titre de l'exercice 2019 s'est établi à K€ 267. Il n'y a pas d'autre engagement lié à ces contributions.

Depuis 2004, la Société provisionne également l'intégralité de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite selon les dispositions de la Convention Collective des commerces de détail, de bureautique et d'informatique relatives au départ et à la mise à la retraite.

L'obligation de Netgem envers ses salariés est déterminée de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, l'obligation actualisée de l'employeur est comptabilisée au prorata des années de service probables des salariés, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation du personnel. Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont intégralement comptabilisés en résultat de la période. En effet, la Société n'applique pas la méthode du corridor.

La charge de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, est entièrement constatée en « Charges de personnel ».

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

- Application d'un taux de revalorisation annuel des salaires de 2,5 % ;
- Application d'un taux d'actualisation net d'inflation de 0,77 % ;
- Il a été considéré que les départs interviendraient à l'âge légal de départ à la retraite ;
- L'hypothèse de rotation des effectifs a été mise à jour en fonction de l'historique des départs des cinq dernières années ;
- Départ à l'initiative du salarié ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans.

Droit individuel à la formation

Depuis le 1er janvier 2015 le DIF a été remplacé par le Compte Personnel Formation, il n'existe donc plus de nécessité de provisionner les heures de formation qui ne sont plus gérées par l'entreprise.

Par ailleurs, il n'existe pas de cas particuliers justifiant la constitution d'une provision tels que des accords déjà conclus sur des actions de formation ne donnant pas lieu à une contrepartie future pour l'entreprise, des désaccords de plus de 2 ans, ou des formations sans lien avec l'emploi occupé.

Valeur de marché des actifs et passifs d'exploitation et de la dette

Aux 31 décembre 2019, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs tels que les disponibilités et valeurs mobilières de placement, les créances clients et fournisseurs, les autres créances et autres dettes d'exploitation étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme.

Risque de change

Compte tenu du caractère international de son activité, la Société se trouve exposé à un risque de change tant à l'égard de ses clients qu'à l'égard de ses fournisseurs.

Risque de crédit et risques de concentration

Les créances sur lesquelles la Société encourt un risque de crédit ou de contrepartie sont principalement les créances clients et les créances sur l'état français.

La Société évalue périodiquement le risque de crédit et la situation financière de ses contreparties, en tenant compte du risque pays, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Aucune provision n'a été enregistrée au 31 décembre 2019.

Le tableau ci-après récapitule le pourcentage du chiffre d'affaires réalisé au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 auprès des cinq et des dix principaux clients hors Groupe de la Société par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

	2019	2018
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	88,23%	67,56 %
% du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix principaux clients par rapport au chiffre d'affaires total	99,99%	88,78%

Les créances sont toute à moins d'un an.

La Société sous-traite la fabrication de l'ensemble de ses terminaux auprès de sous-traitants industriels, localisés en Asie, lui permettant ainsi de disposer de capacités de production adaptées à l'évolution de son activité et d'améliorer sa compétitivité en prix. La Société évalue périodiquement la capacité de ses sous-traitants à produire conformément aux spécifications demandées, à respecter les délais de livraison des produits et à maintenir des conditions de prix acceptables. La Société bénéficie en outre d'une garantie pour remplacement de produits non conforme aux spécifications sur une durée de 24 mois à compter du départ de l'usine des produits et ce notamment en cas de défaut épidémique.

Malgré les précautions prises par la Société, le défaut d'un client ou d'un fournisseur ou la matérialisation d'un risque pays pourrait avoir un impact défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société.

La Société a par ailleurs mis en place une politique de gestion de la trésorerie ayant pour objectif de limiter les placements à des instruments financiers liquides. Les disponibilités de la Société sont essentiellement exprimées en euros et concentrées dans deux banques de type G-SIFI.

Plans d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

Conformément aux principes comptables français, la charge correspondant à l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans de souscription d'actions, qui tient à la différence entre le prix d'exercice et la valeur de l'action à la date d'attribution n'est pas comptabilisée.

Actions propres

Compte tenu des objectifs multiples du programme d'achat d'actions, les actions propres sont comptabilisées en immobilisations financières et/ou en valeurs mobilières de placement. Les

actions propres affectées au paiement des actions gratuites font l'objet d'une provision au prorata de la durée d'acquisition.

Instruments financiers

Les résultats dégagés sur les instruments dérivés qualifiés de couverture sont portés au compte de résultat de façon symétrique à ceux constatés sur l'élément couvert.

La juste valeur des contrats de change à terme est estimée à partir des conditions de marché.

La valeur de marché des instruments dérivés n'est pas reconnue au bilan.

Pour la part de ses achats non couverte par ses contrats clients libellés en USD, la société achète des USD sur les marchés financiers, dans le cadre d'opérations de change à terme ou spot. La société n'utilise pas d'autres types de produit de change. Les achats d'USD sont réalisés lorsque les engagements dans cette devise deviennent suffisamment probables et lorsqu'ils atteignent des montants significatifs.

Recours à des estimations de management dans l'application des normes comptables

La préparation des états financiers requiert de la part de la direction certaines estimations et hypothèses, telles que des provisions qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les coûts réels supportés par la Société peuvent s'avérer différents de ces estimations.

4.4.2. Faits marquants de la période

L'activité de l'exercice 2019 a été marquée par :

- L'apport le 14 mai 2019 de la branche d'activité « plateforme Cloud multi-écrans et enregistreur numérique » comprenant 9 salariés et consultants à la société Vitis, filiale de la Société focalisée sur les services liés à la Fibre Très Haut Débit en France. Vitis dispose en conséquence d'un droit d'usage exclusif d'au plus dix années en France, en Allemagne et au Luxembourg du socle technologique consubstantiel à cette activité. Cette opération a permis à Netgem de porter sa participation au capital de Vitis de 51,27% à 58,21% (Cf. Traité d'apport partiel d'actifs entre Netgem et Vitis daté du 25 mars 2019).
- Une baisse attendue du chiffre d'affaires "Box" qui a été amorti grâce à la contribution des activités de services et aux réductions de coûts, permettant de maintenir un excédent brut d'exploitation positif.
- Le recentrage des ventes de Box sur des contrats avec de nouveaux modèles économiques, induisant un nombre limité de références, une forte réduction des coûts opérationnels et des contrats à long terme. Elisa, client historique de Netgem, a adhéré à cette mutation en renouvelant son engagement pluriannuel vis-à-vis de Netgem. La fin

d'année 2019 marque d'ailleurs le lancement réussi en Finlande de l'offre de services de gestion de parc pour la 4K et l'ultra haut débit.

- La distribution par le Groupe d'un dividende de € 0,10 par action à ses actionnaires en juin 2019, avec une option de paiement en actions. Cette option a été choisie notamment par les actionnaires fondateurs et 1.056.392 actions nouvelles ont été émises et souscrites au total par les actionnaires ayant choisi cette option. La part du dividende payée en numéraire s'est élevée à € 1,7 million, sur dividende total de € 2,7 millions, expliquant l'essentiel de la variation des liquidités sur le trimestre.

Lors de l'assemblée générale du 14 mai 2019, les mandats de Mme Isabelle Bordry et Mr Christophe Aulnette en qualité d'administrateur ont été renouvelés pour 4 ans. Par ailleurs, suite à l'expiration et au non-renouvellement du mandat de Mr François Poirier, Mr Vincent Grivet a été nommé en qualité d'administrateur pour la durée statutaire de 4 ans. Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

4.4.3. Informations par secteur d'activité et secteur géographique

Il n'existe qu'un seul pôle d'activité au sein de Netgem, qui regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée, principalement à destination des opérateurs multi-services. Cette présentation pourrait être modifiée à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

Les ventes de marchandises réalisées sur l'exercice écoulé s'établissent à K€ 16 495 et correspondent essentiellement aux ventes de solutions matérielles et logicielles livrées aux clients opérateurs de la Société. Celle-ci a par ailleurs enregistré sur la période des ventes de prestations de services et de licences à hauteur de K€ 3 158.

Compte de résultat

4.4.4. Chiffre d'affaires

	2019	2018
Ventes de marchandises	16 495	27 783
Production vendue de services	3 158	4 802
Total chiffre d'affaires	19 653	32 585

4.4.5. Effectifs et charges de personnel

Effectifs

La ventilation des effectifs de la Société au 31 décembre 2019 se détaille comme suit :

	2019	2018
Cadres dirigeants	4	2
Cadres	24	38
Non cadres	1	2
Total Effectif au 31 décembre	29	42

Charges de personnel et engagements de retraite

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les charges de personnel se sont élevées à K€ 3 817 contre K€ 6 574 sur l'exercice clos le 31 décembre 2018. Le montant global des rémunérations et avantages en nature alloués aux membres des organes de direction et d'administration de la Société s'est élevée à K€ 752 en 2019 contre K€ 777 en 2018.

La Société n'a pas mis en place de mécanisme de prime de départ ou d'arrivée pour les mandataires sociaux. Il n'existe pas non plus de régime complémentaire de retraite spécifique pour les mandataires sociaux.

Le montant des engagements de retraite au 31 décembre 2019 s'élève à K€ 159 contre K€ 162 au 31 décembre 2018.

4.4.6. Frais de recherche et développement

en milliers d'euros	2019	2018
Dépenses de recherche et développement	2 839	5 900
Frais de développement immobilisés	-	-
Amortissement des frais de développement immobilisés	-	-
Total des frais de recherche et développement constatés en résultat	2 839	5 900

Les activités de recherche et développement ont permis à la Société de bénéficier en 2019 d'un crédit d'impôt recherche pour un montant de K€ 276.

4.4.7. Résultat financier

en milliers d'euros	2019	2018
Dividendes	1 318	-
Gains de change	203	147
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	6	36
Autres produits financiers	98	132
Produits financiers (A)	1 625	314
Pertes de change	(106)	(1 104)
Dotations financières aux amortissements et provisions nettes des reprises	(744)	(1 626)
Intérêts et autres charges financières	(157)	(122)
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	(83)	(150)
Charges financières (B)	(1 089)	(3 002)
Charges et produits financiers (A)+(B)	536	(2 688)

Les charges financières comprennent la dotation aux provisions sur les actions propres (K€ 66) et sur les titres de la filiale Connected Labs (K€ 1 378) nette de la reprise de la provision sur les créances de cette même filiale (K€ 530).

4.4.8. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels regroupent les opérations de nature inhabituelle et rare.

en milliers d'euros	2019	2018
Plus-values (moins-values) sur cession d'actifs nettes des reprises sur provisions	-	90
Extourne charges relatives à des contrats fournisseurs	731	1 131
Autres produits et charges exceptionnels	(88)	627
Total	644	1 848

4.4.9. Impôts

L'incidence sur le résultat des dispositions fiscales est la suivante :

en milliers d'euros	2019	2018
Impôts sur les bénéfices	80	-
Economie d'impôt sur don	30	-
Crédit d'impôt recherche	276	1 012
Total	386	1 012

Le gain net d'impôt sur les sociétés enregistré sur la période s'établit à K€ 386 et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel & Participation	2019
Résultat avant impôt	(2 309)	644	(1 665)
Taux d'impôt en vigueur	28,00%	28,00%	
(Charge) Produit d'impôt théorique calculé au taux en vigueur	646	(180)	466
Incidence sur la (charge) produit d'impôt des :			
Imputation déficit reportable			729
Autres charges non déductibles temporairement et produits non taxables temporairement			142
Charges et provisions pour dépréciation non déductibles fiscalement			(1 608)
Dividendes / boni de liquidation reçus non taxables			351
Crédit d'impôt recherche & CICE & don			306
(Charge) Produit d'impôt constaté au compte de résultat			386

4.4.10. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Brevets logiciels licences et marques	Frais de développement	Fonds commercial et droit au bail	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2019	1 281	3 883	4 437	9 601
Acquisitions				-
Variation de périmètre			(1 333)	(1 333)
Sorties				-
Au 31 décembre 2019	1 281	3 883	3 104	8 268
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS				
Au 1er janvier 2019	(1 281)	(3 883)	-	(5 164)
Dotations				-
Variation de périmètre				-
Sorties				-
Au 31 décembre 2019	(1 281)	(3 883)	-	(5 164)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2019	-	-	4 437	4 437
Au 31 décembre 2019	-	-	3 104	3 104

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des fonds commerciaux et droit au bail issus des opérations de croissance externe du groupe. Ces immobilisations incorporelles ont été allouées au seul pôle d'activité de Netgem. Ce pôle d'activité regroupe les activités de développement et de commercialisation, tant en France qu'à l'étranger, de solutions de divertissement vidéo pour la maison connectée (hardware et software), principalement à destination des opérateurs multi-services de type FAI.

La variation de périmètre est liée à l'apport de la plate forme à Vitis sur l'exercice 2019.

L'affectation des malis techniques est la suivante :

(en milliers d'euros)	Frais de développement	Mali de fusion sur actif circulant	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEUR BRUTE				
Au 1er janvier 2019	412	8 017	4 437	12 866
Variation de périmètre			(1 333)	(1 333)
Au 31 décembre 2019	412	8 017	3 104	11 533
PROVISIONS				
Au 1er janvier 2019	(412)	(3 806)	-	(4 218)
Dotations		(4 211)		(4 211)
Reprises				-
Au 31 décembre 2019	(412)	(8 017)	-	(8 429)
VALEUR NETTE				
Au 1er janvier 2019	-	4 211	4 437	8 648
Au 31 décembre 2019	-	-	3 104	3 104

La dotation comptabilisée sur l'exercice 2019 à hauteur de K€ 4 211 s'explique par l'imputation de déficit reportable sur le résultat fiscal 2019 à hauteur de K€ 544 et d'un complément de provision pour dépréciation à hauteur de K€ 3 667 du fait de l'estimation de la non imputation des reports déficitaires issus de la fusion avec Videofutur sur de bénéfices futurs. Cette estimation a été établie sur la base de projections de l'activité à 5 ans.

Par ailleurs, un test de dépréciation des écarts d'acquisition a été réalisé au 31 décembre 2019 en comparant la valeur comptable des capitaux propres consolidés à :

- la capitalisation boursière du Groupe ; et à
- la valorisation du Groupe sur la base d'une approche *Sum of the Parts*, fondée sur une actualisation des flux de trésorerie projetés à 3 ans et à l'application d'un multiple d'Ebitda de comparables du secteur pour le calcul de la valeur terminale, ajusté de la valorisation de la participation de Netgem dans Vitis. Les multiples d'Ebitda utilisés résultent de comparables boursiers opérant sur le marché des plateformes numériques de divertissement (software et hardware) en Europe.

Ces deux méthodes de tests ont conduit à l'absence de dépréciation.

Une analyse de sensibilité a par ailleurs été effectuée en faisant varier le taux d'actualisation et le multiple d'Ebitda de plus de 20% et a aussi conduit à l'absence de dépréciation.

4.4.11. Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Matériels et outillages	Installations et agencements et autres immobilisations corporelles	Matériels de bureau et informatique et mobilier	Boxs	Total
VALEUR BRUTE					
Au 1er janvier 2019	733	155	250	-	1 138
Acquisitions			5	1 750	1 755
Sorties			(47)		(47)
Variation de périmètre			(11)		(11)
Au 31 décembre 2019	733	155	197	1 750	2 835
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS					
Au 1er janvier 2019	(621)	(61)	(213)	-	(895)
Dotations	(39)	(16)	(19)	(254)	(327)
Sorties			47		47
Variation de périmètre			11		11
Au 31 décembre 2019	(660)	(76)	(174)	(254)	(1 164)
VALEUR NETTE					
Au 1er janvier 2019	112	94	37	-	243
Au 31 décembre 2019	73	79	24	1 497	1 672

Sur l'exercice écoulé, un nouveau contrat avec un modèle locatif a été signé avec l'un des clients historiques du groupe, les "box" sont ainsi louées dans le cadre de bouquets de services opérés dans le cloud.

Ce passage à un modèle locatif entraîne l'immobilisation des "box" qui sont amorties sur 3 ans en appliquant un amortissement accéléré les deux premières années.

4.4.12. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Titres de participation et créances rattachées :	5 903	2 850
<i>dont Vitis</i>	3 991	2 340
<i>dont Connected Labs</i>	1 800	300
<i>dont Netgem Australie</i>	53	53
<i>dont Netgem Singapour</i>	49	49
<i>dont Netgem Mexique</i>	9	9
<i>dont Netgem @TV Ltd</i>	1	1
<i>dont Glowria Luxembourg</i>	-	98
Dépôts et cautionnements versés	101	293
Autres immobilisations financières	258	354
Sous-total valeur brute	6 262	3 498
Moins dépréciations	(1 679)	(400)
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES	4 583	3 098

Vitis

L'apport le 14 mai 2019 de la branche d'activité « plateforme Cloud multi-écrans et enregistreur numérique » comprenant 9 salariés et consultants à la société Vitis a permis à Netgem de porter sa participation au capital de Vitis de 51,27% à 58,21% (Cf. Traité d'apport partiel d'actifs entre Netgem et Vitis daté du 25 mars 2019). Le montant des titres en valeur brute a été ainsi augmenté de K€ 1 651 sur l'exercice 2019 pour atteindre K€ 3 991.

Connected Labs

En date du 20 décembre 2019, il a été constaté une augmentation de capital de Connected Labs par incorporation de l'avance en compte courant consentie par Netgem à hauteur de K€ 1 500.

Les comptes de l'exercice 2019 intègrent un complément de provision des titres à hauteur de K€ 1 378 portant la provision au 31 décembre 2019 à K€ 1 677.

Glowria Luxembourg

La société Netgem, agissant en sa qualité d'actionnaire unique a prononcé la dissolution de la société Glowria Luxembourg en date du 17 décembre 2019.

Dépôts & cautionnements

Au 31 décembre 2019, les dépôts et cautionnements sont constitués des dépôts de garantie versés au bailleur des bureaux du siège social de la Société.

Autres immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, les autres immobilisations financières correspondent aux actifs détenus par la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en œuvre depuis janvier 2007 : 189.620 actions propres valorisées à K€ 201 et K€ 57 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 287.974 et 286.595 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 77 pour Netgem.

4.4.13. Stocks

Aucun stock n'a été constaté à la clôture de l'exercice.

4.4.14. Clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Valeur brute	4 119	5 610
Dépréciations cumulées	-	-
Valeur nette	4 119	5 610
<i>Dont à moins d'1 an</i>	4 119	5 610

4.4.15. Autres créances

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
État - impôt sur les bénéfices et crédit impôt recherche.	3 237	3 325
Comptes courants débiteurs	2 601	2 880
État - TVA déductible & crédit tva	183	158
Affectation du mali - ida	-	4 211
Débiteurs divers	86	1 419
Total autres créances	6 107	11 994
<i>Dont à moins d'1 an</i>	6 107	8 073

La créance d'impôt sur les bénéfices qui s'établit à K€ 3 237, comprend principalement les crédits d'impôt recherche liés aux exercices 2016 à 2019.

Le poste « Comptes courants débiteurs » comprend d'une part des prêts intra-groupes dans le cadre du *cash-pooling* mis en place par le Groupe. Ce poste intègre K€ 97 d'écarts de conversion passif au 31 décembre 2019 liés à la revalorisation au cours de clôture du compte courant en USD établi par Netgem SA au profit de sa filiale Netgem UK.

Ce poste comprend également une avance en compte courant de K€ 1 329 consentie à la société Vitis.

Le solde du poste « Affectation du mali-ida » a été porté à 0 au 31 décembre 2019 du fait d'une dotation comptabilisée sur l'exercice à hauteur de K€ 4 211. Cette charge correspond à l'imputation de déficit reportable sur le résultat fiscal 2019 à hauteur de K€ 544 et à un complément de provision à hauteur de K€ 3 667 du fait de l'estimation de la non imputation des reports déficitaires issus de la fusion avec Videofutur sur de bénéfiques futurs. Cette estimation a été établie sur la base de projections de l'activité à 5 ans.

4.4.16. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités et valeurs mobilières de placement (VMP), toutes considérées comme disponibles à la vente, comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières de placement et comptes à terme	4 095	6 423
Disponibilités	7 621	9 593
Total disponibilités et VMP en valeur brute	11 716	16 016
Dépréciations cumulées	(1 630)	(1 564)
Total disponibilités et VMP en valeur nette	10 087	14 452

Les disponibilités libellées en devises étrangères représentent K€ 121 et sont principalement en dollars américains.

Les valeurs mobilières de placement sont composées d'actions en trésorerie qui sont dépréciées de K€1 630 au 31 décembre 2019.

4.4.17. Capitaux propres

Capital social

Au 31 décembre 2019, le capital social s'élève à K€ 6 144 et est libéré intégralement. Il est composé de 30.721.059 actions d'une seule catégorie et d'une valeur nominale de 0,20 euro.

L'actionariat est détaillé dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'Entreprise 2019, section 4.1 (Structure du capital de la Société).

Options de souscription ou d'achat d'actions

En mai 2018, les actionnaires de la Société ont autorisé le Conseil d'Administration à procéder à une allocation d'options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et de ses filiales dans la limite 1 500 000 d'actions et ce dans un délai de 38 mois arrivant à échéance en juillet 2021 (16^{ème} résolution).

Le prix d'exercice des options sera fixé par le Conseil d'administration, le jour où les options seront consenties. Dans le cas d'octroi d'options de souscription, le prix de souscription des actions ne pourra être inférieur à 80% de la moyenne du cours de l'action lors des vingt jours de bourse précédant le jour où les options de souscription seront consenties.

Dans le cas d'octroi d'options d'achat, le prix d'achat des actions ne pourra être ni inférieur à 80% de la moyenne du cours de l'action lors des vingt jours de bourse précédant le jour où les options d'achat seront consenties, ni inférieur à 80% du cours moyen d'achat des actions de la Société détenues par celle-ci en application des articles L.225-208 et L.225-209 du Code de commerce.

Sous réserve de délais plus courts arrêtés par le Conseil d'Administration, les options pourront être exercées jusqu'au dixième anniversaire de la date d'allocation.

Au cours de l'exercice écoulé, aucune attribution d'options n'a été réalisée.

Programme d'actions gratuites

Il est rappelé qu'au cours de l'exercice 2016 et 2017 des salariés du Groupe ont bénéficié des attributions suivantes :

- 740.000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200.000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 200.000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 ;
- 50 000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2019 sous conditions de performance ;
- 50.000 actions gratuites acquises le 28 juillet 2020 sous conditions de performance.

Au 28 juillet 2019, 900.000 actions ont été définitivement acquises par des salariés du Groupe.

Programme d'achat d'actions

En mai 2019, les actionnaires de la Société ont autorisé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'achat d'actions de la Société dans la limite d'un nombre maximal d'actions représentant jusqu'à 10% du capital social et ce pour une période de dix-huit mois. Ce programme remplace celui approuvé par les actionnaires en mai 2018.

Le montant global des fonds pouvant être affectés à la réalisation de ce programme de rachat d'actions ne peut excéder € 10 millions.

Au 31 décembre 2019, les actifs figurant au compte de liquidité correspondent à 189.620 actions propres valorisées à K€ 201 et à K€ 57 en espèces. Sur la période comprise entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2019, le nombre d'actions acquises et cédées dans le cadre de ce contrat s'est établi respectivement à 287.974 et 286.595 et les opérations réalisées dans le cadre de ce contrat ont généré une moins-value de K€ 77 pour Netgem.

Par ailleurs, au 31 décembre 2019, la Société détenait 2.697.596 actions en trésorerie, achetées dans le cadre de programmes d'achat d'actions et valorisées K€ 4 095 au cours d'achat, soit € 2,41 par action. Ces actions ont fait l'objet d'une revalorisation au cours de clôture qui a conduit la Société à constater un complément de provision dans les comptes sociaux de Netgem SA au 31 décembre 2019 à hauteur de K€ 66.

4.4.18. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Dotations	Reprises Utilisées	Variations de périmètre	31/12/2019
Provision pour retraite	162	28	(5)	(26)	159
Autres provisions pour risques	53	550			603
Provisions pour perte de change	192	89	(192)		89
Total provisions	407	667	(197)	(26)	851
<i>En exploitation</i>		28	(5)		
<i>En financier</i>		89	(192)		
<i>En exceptionnel</i>		550			

Au 31 décembre 2019, les autres provisions pour risques concernent essentiellement des contrats fournisseurs.

4.4.19. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dettes fournisseurs	2 200	4 291
Factures non parvenues	4 745	6 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 946	11 023
<i>Dont à moins d'1 an</i>	6 946	11 023

Au 31 décembre 2019, les dettes libellées en devises étrangères s'élèvent à K€ 1 892 et sont principalement constituées de dettes en dollars américains. La conversion de ces dettes au cours de clôture a conduit la Société à comptabiliser un écart de conversion passif pour K€ 22.

4.4.20. Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Dettes sociales	685	4 106
Dettes fiscales	97	78
Dettes fiscales et sociales	782	4 184
<i>Dont à moins d'1 an</i>	782	4 184

La baisse du poste « dettes sociales » est liée à la baisse significative des effectifs de la société entre les exercices 2018 et 2019.

4.4.21. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Comptes courants créditeurs	1 632	3 004
Avances et acomptes reçus sur commandes	40	40
Autres dettes	221	98
Autres dettes	1 893	3 142
<i>Dont à moins d'1 an</i>	1 893	3 142

Le poste « *Comptes courants créditeurs* » comprend principalement des dettes intra-groupes dans le cadre du *cash-pooling* mis en place par le Groupe. Ce poste intègre notamment K€ 65 d'écarts de conversion actif au 31 décembre 2019 liés à la revalorisation au cours de clôture du compte courant en USD mis en place par Netgem Australia envers Netgem SA.

Au 31 décembre 2019, le poste « *Autres dettes* » comprend les jetons de présence à verser aux administrateurs de la Société et la provision d'avoirs à établir pour certains des clients.

Informations complémentaires

4.4.22. Engagements hors bilan

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à prendre un certain nombre d'engagements. Certains engagements ont fait l'objet de provisions (engagements liés aux retraites et autres avantages accordés aux personnels, litiges, etc.).

Au 31 décembre 2019, la nature des engagements portés par la Société reste sensiblement identique à celle existante au 31 décembre 2018. Les principaux changements enregistrés sur la période écoulée en matière d'engagements hors bilan et passifs éventuels sont listés ci-après.

Engagements de location

La Société loue ses bureaux de Courbevoie au travers d'un bail ayant commencé à courir le 1^{er} mars 2015 et qui a été renouvelé le 28 février 2018 pour 3 ans. Sur l'exercice 2019, le loyer annuel chargé hors taxes s'est élevé à K€ 536.

Au 31 décembre 2019, les échéances de loyers minima futurs, hors charges de maintenance, au titre de ce bail s'établissent à K€ 406.

Engagements industriels

La Société communique à ses sous-traitants industriels l'état de ses anticipations de livraison et ses commandes de produits dans le cadre d'un plan de production. Au 31 décembre 2019, une part importante des quantités indiquées sur le plan de production pour des livraisons 2020 correspondaient à des commandes fermes de clients.

Engagements donnés ou reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Avals, cautions et garanties donnés	-	-
Engagements d'achat de composants	365	1 115
Total	365	1 115

Au 31 décembre 2019, la Société ne bénéficiait pas d'autres engagements reçus significatifs.

4.4.23. Soldes et transactions avec les entreprises liées

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Créances clients	1 086	1 275
Autres créances	2 601	3 244
Titres de participation & créances rattachées	4 224	2 451
ACTIF	7 911	6 970
Dettes fournisseurs / (Acompte)	-	-
Autres dettes (comptes courant vis-à-vis des filiales)	1 632	3 000
PASSIF	1 632	3 000
Autres achats et charges externes	288	786
Charges de personnel	-	-
Charges financières	60	98
Autres charges exceptionnelles	-	-
CHARGES	348	884
Chiffre d'affaires	3 581	5 653
Autres produits	93	107
PRODUITS	3 674	5 761

Les soldes et transactions indiquées ci-dessus sont principalement liés à l'exécution de contrats de refacturations conclus entre la Société et ses filiales.

4.4.24 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2019, les charges constatées d'avance s'établissent à K€ 3 contre K€ 135 au 31 décembre 2018.

4.4.25. Événements postérieurs

Le Conseil d'Administration du 19 mars 2020 a proposé de ne pas soumettre de distribution de dividende à l'Assemblée Générale du 14 mai 2020 .

Suite à l'évolution début 2020 des règles de gouvernance entre Netgem et ses associés au sein de Vitis intervenue à l'occasion du nouveau financement, Vitis sera désormais

exclusivement contrôlée par Netgem, et à ce titre va être consolidée par intégration globale à compter du 1^{er} janvier 2020.

Un nouveau round de financement a été démarré en 2019 et a abouti à une nouvelle levée de fonds début 2020, à laquelle ont participé Netgem et La Caisse des Dépôts à hauteur respectivement de € 2,4 millions.

Pour limiter l'impact de la crise sanitaire Covid-19 (Coronavirus) sur son activité, le groupe a pris des mesures spécifiques:

- Des mesures concernant la protection de la santé de ses collaborateurs ont été prises selon les recommandations gouvernementales, en particulier en terme de recours systématique au télétravail afin de maintenir l'activité opérationnelle.
- Le groupe fait le nécessaire pour fournir en cette période un service de qualité auprès de ses clients en termes d'accès Très Haut Débit et de services de divertissement. Sa plateforme de contenus est opérationnelle pour répondre à une demande croissante (en particulier de contenus non linéaires comme le Replay ou la VOD);
- Les effets identifiés sur l'activité des principaux clients et partenaires distributeurs, pouvant connaître des ralentissements au 2^{ème} trimestre 2020, pourraient impacter indirectement la Société mais de manière limitée;
- Concernant les approvisionnements, les usines de Pegatron en Chine sont en phase de retour progressif à la normale et les stocks de "box" chez les clients ou chez Netgem permettent de couvrir les besoins des prochains mois.

4.4.26. Liste des filiales et participations

Nom (devise de référence)	Capital (en devises locales)	Autres capitaux propres, avant affectati on des résultats (en devises locales)	Quote- part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (K€)		Prêts et avances consenti s et non encore rembour sés (K€) brut (hors cash pooling)	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice clos (K€)	Résultat du dernier exercice clos (K€)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales en intégration globale										
Netgem Singapore (USD)	72	156	100%	49	49			448	38	
Netgem Australia (USD)	59	1 013	100%	53	53			16	28	
Netgem Mexico (USD)	12	560	100%	9	9			213	525	
Netgem UK (GBP)	1	1 464	100%	1	-			6 002	879	
Connected Labs (EUR)	1 626	(572)	100%	1 800	122			370	(932)	
Participations										
VITIS SA (EUR)	2 097	2 742	58%	3 991	3 991			16 314	(5 387)	

4.4.27. Détail des charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2019	31/12/2018
Fournisseurs - factures non parvenues	4 745	6 732
Personnel - charges à payer	376	3 405
Charges sociales	176	415
État - charges à payer	81	78
Divers - charges à payer	95	82
Total	5 473	10 712

4.4.28. Honoraire des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (en euros)	MAZARS		CABINET ACEFI CL		TOTAL	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
AUDIT :						
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :						
Netgem SA	80 886	68 500	52 626	50 000	133 512	118 500
Missions accessoires Netgem SA:						-
Sous-total AUDIT	80 886	68 500	52 626	50 000	133 512	118 500
Service autre que la certification des comptes (« SACC »)						
Sous-total CONSEIL	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	80 886	68 500	52 626	50 000	133 512	118 500